Procès-verbal

de la 17^e Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) du samedi 28 avril 2018, au Centre sportif de Zuchwil SO; heure: de 09h30 à 13h08.

Liste de présence :

Ayants droit au vote: 259 délégués ayant le droit au vote, dont 227 représentants des

Fédérations/Associations membres, 26 Membres d'honneur, une Société suisse de tir à l'étranger et 5 membres du Comité FST.

Invités: 51 personnes invitées

Fonctionnaires/Collaborateurs : 26 Participants

Total personnes présentes : 336 Participants

Scrutateurs : 12 Scrutateurs (répartition et secteurs concernés selon le plan des

sièges): Céline Blanc (ASGT; Secteur A), Roland Guazzini (BSSV; B), René Koller (ZHSV; C), André Francis Cattin (membre d'honneur; D), Marcel Huber (ZSV; I), Fredy Lienhard (GLKSV; K), Paul Dütschler (SSVL; L), Bernhard Lampert (VSSV; M), Andreas Kurz (ZKSV; N), Daniela Morf (ZHSV; O), Marianne Stauffer (AGSV; P),

Marcel Schilliger (OSPSV; Q)

Orateurs: Roland Heim (Landammann du canton de Soleure)

Stefan Hug (Président de la Commune de Zuchwil)

Divisionnaire Melchior Stoller (Remplaçant du Chef Cmdt Opera-

tions)

Philippe Bühler (Vice-président FFT 2020)

Heinz Hammer (Président Solothurner Schiesssportverband)

Manfred Koller (Président du CO FFTJ 2019)

Présidence : Luca Filippini (Président FST)
Procès-verbal : Beat Hunziker (Directeur SSV)

Traductrices: Nina von Heydebrand et Corinna Timm (Service de traduction Fu-

ret AG, Berne)

Table des matières :

1.	Salutations	2
2.	Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29.04.2017, à Lugano	3
3.	Rapport annuel 2017	3
4.	Comptes annuels 2017	4
5.	Finances	5
6.	Modèle de cotisation 2019	5
7.	Cotisations, taxes et redevances 2019	5
	Adaptation la législation sur les armes	
9.	Fête fédérale de tir des Jeunes 2019	7
10.	Fête fédérale de tir 2020	7
11.	Homages et distinctions	8
12.	Informations de la part de la FST - Luca Filippini	8
13.	Divers	8
14.	Prochaine Assemblée des délégués	8

Ordre du jour

1. Salutations

1.1 Mot de bienvenue et salutations du Président

La 17^e Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) débute par la présentation et l'entrée dans la salle de la bannière de la FST accompagnée par la "Blaskapelle Konkordia Solothurn", sous la direction de Peter Baumann. Le corps de musique joue l'hymne national et toutes les personnes présentes se lèvent pour ce moment solennel. Le président Luca Filippini, qui préside sa première AD, souhaite la bienvenue et salue Roland Heim, Landammann du canton de Soleure; Stefan Hug, Président de la Commune de Zuchwil; les Divisionnaires Melchior Stoller et Hans-Peter Walser, les Conseillers nationaux Werner Salzmann, Jean-Luc Addor et Christian Imark, le Kantonsrat Urs Ackermann, le Président d'honneur Peter Schmid, la Présidente d'honneur Dora Andres, le Cdt de corps André Blattmann, ancien Chef de l'armée ainsi que divers représentants des milieux politiques, de l'armée et du sport, tout comme les représentants des partenaires et des équipementiers de la FST. Andreas von Känel (Président du Conseil d'administration du Musée suisse de tir à Berne), Ruedi Vonlanthen (Président de l'USS), Martin Hug (Président de l'Association des donateurs) et Heinz Hammer (Président du SOSV) sont également chaleureusement accueillis par le Président. Il souhaite aussi la bienvenue aux membres d'honneur, aux déléqués et aux invités, tout en s'adressant aux personnes présentes à Zuchwil dans trois langues nationales. Eugène Schnyder, accompagné de son épouse, représentant la Société suisse de tir à Bruxelles est accueilli sous les applaudissements de l'Assemblée.

En raison d'un décès, les représentants de la Société cantonale de tir d'Appenzell ont déclaré forfait pour cette AD et se sont excusés. Le Président passe ensuite à la cérémonie de rappel des camarades décédés au cours de l'année. Il s'agit des camarades membres d'honneur Walter Fischer (Orsière), Hans Gnägi (Zurich) et Kurt Stammbach (Zofingen). Les personnes présentes à l'Assemblée se lèvent afin d'honorer la mémoire des défunts et en observant une minute de silence. La Blaskappelle Konkordia Solothurn accompagne cette brève cérémonie en l'honneur des défunts et, après avoir joué un dernier morceau et reçu un modeste présent, elle quitte la salle sous les applaudissements des personnes présentes.

1.2 Salutations des personnes invitées

En souhaitant la bienvenue aux délégués et invités, le Landamman Roland Heim accueille les personnes présentes dans les trois langues nationales. Au nom du gouvernement du canton de Soleure, il remercie pour l'engagement des tireurs, des sociétés et des fédérations tout en relevant leur importance au plan social. Le gouvernement soleurois ne se contente pas d'estimer le tir, mais le pratique aussi à l'occasion d'un Concours de tir annuel.

Le Président de la Commune de Zuchwil, Stefan Hug estime quant à lui qu'il s'agit d'un privilège d'accueillir l'une des plus grandes associations sportives de Suisse et présente la commune sise au pied sud de la chaîne du Jura.

Le Président remercie chacun des orateurs invités à la fin de leur allocution tout en leur remettant un fanion de la FST et trois bouteilles de vin en provenance des coteaux de Lucerne.

Le Directeur de la FST Beat Hunziker passe ensuite à la constitution de l'AD. Il communique que 336 personnes (délégués, invités, fonctionnaires et collaborateurs) ont été invitées à la présente AD conformément aux Statuts, dont 259 délégués ayant le droit de vote. La majorité absolue est de 130 voix. En raison de la répartition des places dans la salle, il convient de désigner 12 scrutateurs (cf. liste de présence). Cette année, la carte de vote est de couleur rouge.

Le Président passe à l'élection des 12 scrutateurs proposés.

Décision no 2018-01

Les douze scrutateurs proposés sont élus à l'unanimité.

Le Président désigne le Directeur FST en tant que rédacteur du procès-verbal, constate que l'assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des Statuts et que la constitution de celleci est légale avant de prononcer l'ouverture de la 17^e Assemblée des délégués de la FST.

Le Président soumet l'ordre du jour à la discussion, mais la parole n'est pas demandée.

Décision no 2018-02

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29.04.2017, à Lugano

2.1 Approbation (envoi le 28 juin 2017 / publication sur la page d'accueil)

Le Président soumet le procès-verbal de la 16° AD, du 29 avril 2017, à Lugano, à la discussion. Le PV a été envoyé le 28 juin 2017 et en même temps publié sur le site Web de la FST. La parole n'est pas demandée. Au nom de l'AD, le Président remercie le rédacteur du PV Beat Hunziker.

Décision no 2018-03

L'AD approuve le procès-verbal de l'AD du 29 avril 2017, à Lugano, à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2017

Le Président passe au point 3 de l'ordre du jour et dresse une brève rétrospective, respectivement énumère quelques perspectives. En dépit du fait qu'il pratique le sport de tir depuis 38 ans, il dit avoir beaucoup appris au cours de sa première année de présidence. Il cite les nombreuses facettes qu'il a redécouvertes et qui constituent les caractéristiques du Sport de tir. Il est aussi convaincu qu'en tant que capitaine du bateau, il ne pourra rien faire avancer seul. L'on ne peut avancer que si tous les membres du Comité y collaborent, que si le Secrétariat général fonctionne bien et que si les fonctionnaires à tous les niveaux y participent. C'est en ce sens qu'il les remercie pour leur engagement et leur collaboration. Tout ne peut pas être réalisé à partir de la centrale, car les ressources sont limitées et doivent être engagées de manière optimale. Le grand travail doit, en fin de compte, être réalisé dans les sociétés et associations.

Lors de la rétrospective de l'année fédérative écoulée, il relève en particulier la présence à la Fête d'Unspunnen 2017 et à la Foire « Pêche Chasse Tir » en février 2018, événements lors desquels le Sport de tir a pu être présenté à un large public. Dans les cantons également, les actions « Portes ouvertes » ont permis de constater que l'on peut intéresser et motiver les gens. Mais l'art consiste à amener les gens dans les sociétés et à les intégrer.

Dans le Domaine du Sport populaire, le nombre de participants au Tir fédéral en campagne avoisine les 128'000 tireurs et, au cours de cette année, nous voulons dépasser le seuil des 130'000 participants. Il aborde ensuite les Championnats suisses indoor et outdoor et relève particulièrement le tir avec appui qui a rencontré un franc succès. En outre, d'autres nouveaux concours au Pistolet ont été introduits au cours de l'année, notamment avec le Championnat suisse Pistolet d'ordonnance et le Concours de groupes avec deux Juniors et deux tireurs d'élite, constituant un groupe de quatre. Le dernier concours nommé est destiné à intégrer les jeunes aux sociétés.

Dans le Domaine du Sport d'élite, grâce à l'étroite collaboration et le soutien accordé par le DDPS et l'OFSPO, le Centre national de performances (CNP) a pu être réalisé. Il permet aujourd'hui à quatre athlètes professionnels de s'y entraîner. Mais au plan international, nous n'avons pas encore atteint nos buts. Nous devons continuer à durement travailler, mais nos athlètes ne doivent pas perdre le plaisir de pratiquer le tir.

Le malheur politique qui nous guette a déjà été abordé à Lugano. La FST, les tireurs et les sociétés de tir, mais aussi les cantons, ont participé de manière critique à la consultation. Car le but de lutter contre le terrorisme ne pourra pas être atteint au moyen de cette directive et n'évitera aucun attentat. Bien au contraire, lorsque les policiers seront astreints à plus de travaux administratifs inutiles, cela aura pour conséquence de diminuer la sécurité, et non l'inverse. De nombreux politiciens ne parlent que de Schengen. Mais, nous les tireurs, nous ne sommes pas opposés aux principes de Schengen, mais voulons obtenir une bonne solution pour nos tireurs et nos détenteurs d'armes. Afin de faire bouger les choses dans le bon sens, nous lançons un appel aux personnes présentes pour qu'elles

entrent en contact avec les parlementaires de leur propre canton aux fins de les sensibiliser aux besoins des tireurs.

Par ailleurs, la FST s'engage également pour le sport. D'une part, elle a participé à la consultation pour les Jeux olympiques Sion 2026, même si avec nos disciplines sportives d'été nous sommes que peu concernés. D'autre part, la FST a également pris position au sujet des votations sur la loi sur les jeux d'argent. Car les loteries mettent beaucoup d'argent à disposition du sport, raison pour laquelle nous avons soutenu la nouvelle loi sur les jeux d'argent.

En résumé, il se dit satisfait du déroulement de l'année écoulée, mais beaucoup de choses restent à faire, notamment la séparation de l'opérationnel du stratégique ou au sujet de l'information et de l'intégration des membres, afin de trouver des solutions communes pour le sport.

3.1 Approbation

Le rapport annuel est mis en discussion, sans les comptes annuels (point 4 de l'ordre du jour). La parole n'est pas demandée. Le Président passe alors au vote.

Décision no 2018-04

L'AD approuve à l'unanimité le rapport annuel de la FST pour l'exercice 2017.

Le Président passe à la première partie des nominations d'honneur. Il honore l'engagement de Ruedi Fiechter en tant que Président du Club des 100, fondé en 1983. Le Club des 100 soutient les membres de l'équipe nationale et d'autres athlètes par le biais de primes. Le but était de trouver 100 membres prêts à verser une somme de CHF 500.- par année. Aujourd'hui, le Club des 100 compte 130 membres. En remerciement pour son long engagement, le Président remet à Ruedi Fiechter le vitrail du tir à genou de la FST sous les applaudissements de l'AD.

4. Comptes annuels 2017

4.1 Fédération sportive suisse de tir – Approbation (Annexe 1)

Le rapporteur des finances Walter Harisberger informe sur les comptes annuels 2017 qui figurent sur les pages 34 et 35 du Rapport annuel. D'entrée, il relève le résultat positif de CHF 244'201.-, respectivement CHF 211'608.- après modification du capital immobilisé. Entre autres, c'est le ralentissement du recul des sociétés et des licences par rapport aux prévisions budgétaires ainsi que la vente plus élevée de munitions qui ont contribué à ce résultat positif. Les comptes annuels contiennent une correction de la valeur de l'ordre de CHF 50'000.- pour Brünig Indoor et une allocation de CHF 75'000.- au capital propre affecté au jubilée 2024. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à édifier ce bon résultat. La parole au sujet des comptes annuels n'est pas demandée.

Le réviseur en chef Clemens Poltera relève que la révision n'a pas suscité de compléments à apporter au rapport à la page 38. En remerciant tous les collaborateurs concernés, l'organe de révision recommande l'approbation des comptes annuels 2017.

Décision no 2018-05

A l'unanimité, l'AD approuve les comptes annuels de la FST pour l'exercice 2017 présentant un excédent de recettes de CHF 244'201.-.

Décision no 2018-06

A l'unanimité, l'AD donne décharge au Comité de la FST.

4.2 Fondations "Foyer des tireurs"/"Musée suisse de tir" – pour prendre connaissance (Annexe 1) La parole au sujet des comptes annuels des deux fondations n'est pas demandée. Ils sont dès lors approuvés tacitement. Le Président remercie les Présidents des deux fondations Dr. Ulrich Fässler et Andreas von Känel ainsi que les autres membres des Conseils de fondation pour leur travail. Il remercie également la Directrice du Musée suisse de tir, la Doctoresse Regula Berger pour son engagement.

Au nom du Chef de l'armée Philippe Rebord, le Divisionnaire Melchior Stoller, remplaçant du chef du Commandement Opérations de l'armée, apporte les meilleures salutations de l'armée en s'exprimant en quatre langues. En tant que tireur licencié 300m, membre du Comité der Stadtschützen Bern et Président du Tir historique de Neuenegg, il se réjouit personnellement de pouvoir s'adresser à la 17e Assemblée des délégués de la FST. Parmi les camarades et les amis réunis, il se trouve chez lui et rappelle l'importance du partenariat entre les tireurs et l'armée ainsi que des moments où il convient de serrer les rangs, ce qui reste aussi valable pour l'avenir. Le Président remercie le Divisionnaire Stoller pour la transmission du message de salutation et la bonne collaboration avec l'armée et lui remet trois bouteilles de vin provenant des coteaux de Lucerne.

5. Finances

5.1 Budget 2018 – pour prendre connaissance (Annexe 1, 5)

Le rapporteur des Finances Walter Harisberger informe sur le budget 2018, approuvé par la Conférence des présidents du 20 décembre 2017. L'annexe au rapport annuel contient un rectificatif à la suite d'une erreur de vote ayant entraîné une publication erronée du budget des comptes d'exploitation 2018. Le responsable présente ses excuses pour cette publication erronée. La parole au sujet du budget n'est pas demandée.

5.2 Planification financière 2019-2023 – pour prendre connaissance (Annexe 1)

Le rapporteur des Finances présente quelques valeurs de référence relatives au Plan financier, approuvé par la CP le jour précédent. La parole au sujet du Plan financier n'est pas demandée.

6. Modèle de cotisation 2019

6.1 Approbation (Annexe 2)

Le Président renvoie à la proposition annexée et donne la parole au rapporteur des Finances. Au cours de la CP du jour précédent, il a été décidé de ne soumettre que la proposition du Comité au vote des délégués. Cette dernière prévoit une cotisation fixe de société (contribution de base) de CHF 300.- et une cotisation variable de société de CHF 10.- par tireur licencié. Pour ce qui concerne la cotisation variable de société, les licenciés des catégories A et B ont été pris en compte, sans les licences U21. En outre, la licence Elite sera nouvellement budgétisée à CHF 20.- et celle des U21 reste inchangée à CHF 12.-.

Le Président ouvre la discussion avant de passer au vote. La parole n'est pas demandée.

Décision no 2018-07

La proposition du Comité est approuvée à l'unanimité.

7. Cotisations, taxes et redevances 2019

Le Président informe qu'une proposition émanant de la Conférence régionale des présidents (CRP) de la Suisse romande a été déposée, discutée et approuvée par la CP le jour précédent. Cette proposition prévoit la création d'un fonds pour les affaires politiques. Ce fonds serait alimenté par

une thune des tireurs afin de donner à la Fédération les moyens de se défendre contre les malheurs politiques qui nous menacent présentement. Les auteurs soumettront cette proposition à l'AD 2019.

7.1 Cotisations, taxes et redevances pour l'année 2019 – Approbation (Annexe 2)

Walter Harisberger présente la proposition du Comité concernant les cotisations, les taxes et les redevances pour 2019 qui prévoit :

- de fixer et d'approuver une cotisation fixe de société (cotisation unique) pour l'année 2019 à CHF 300.00 par société;
- de fixer et d'approuver une cotisation variable de CHF 10.00 par tireur licencié ;
- de fixer et d'approuver la contribution de participation (licence) à CHF 20.00 pour l'Elite et pour l'année 2019, respectivement de CHF 12.00 pour les U21;
- d'approuver les taxes et les redevances définies par les Règles du tir sportif (RTSp) pour l'année 2019 selon la proposition;
- de prélever pour l'année 2019 une taxe d'admission de CHF 500.00 pour les candidats à l'admission à la FST.

Les cotisations fixes et variables ainsi que la contribution de participation ne sont plus soumises au vote, car elles ont déjà été adoptées à l'unanimité sous le point 6 de l'ordre du jour (Modèle de cotisation 2019). La parole au sujet des cotisations n'est pas demandée. Le Président soumet donc les taxes et redevances restantes pour l'année 2019 au vote, sur lesquelles l'AD est appelée à voter ensemble.

Décision no 2018-08

A l'unanimité, l'AD approuve les cotisations, taxes et redevances proposées pour l'année 2019.

8. Adaptation de la législation sur les armes

Le Président se réfère à ses remarques faites au début de l'AD et donne la parole pour de plus amples informations au Président du BSSV et Conseiller national Werner Salzmann.

Le Président du BSSV remercie les fédérations qui se sont investies afin que l'audition de la Commission de la politique de la sécurité au sujet des besoins des tireurs ait lieu. En raison de cette demande d'audition, les délibérations de détails ont été renvoyées et le Conseil fédéral doit au préalable répondre à de nombreuses questions. Ainsi, rien n'a été décidé. L'on continue à défendre comme inacceptable la requalification des fusils d'assaut comme armes interdites. Ces armes sont les plus utilisées dans le Domaine du Sport populaire et constituent la base même de notre tradition de tir. Il soutient ainsi l'appel du Président en vue de contacter les parlementaires et de leur exposer les préoccupations des tireurs. Il informe sur la suite de la procédure et relève que les tireurs ne sont pas contre les principes de Schengen. Il partage également l'avis que Schengen n'est pas mis en danger si le peuple suisse refuse l'application de la Directive de l'EU. Par la suite, il se dit également favorable au soutien de la proposition suivante du Comité.

8.1 Proposition pour le financement du projet de campagne contre le durcissement de la législation sur les armes (Annexe 2)

Le Président remercie Werner Salzmann pour ses explications et présente la proposition d'accorder au Comité une compétence de dépenses afin de pouvoir réagir à temps contre le durcissement de la législation sur les armes. Aucune question n'est posée à ce sujet et la parole n'est pas demandée. Le Président passe ainsi au vote.

Décision no 2018-09

Avec aucune voix contre et deux abstentions, l'AD ne donne son aval à la proposition concernant le projet de financement d'une campagne contre le durcissement de la législation sur les armes que jusqu'à un montant de CHF 500'000.00.

Le Président passe à la deuxième partie des cérémonies d'honneur. Les présidents sortants des SCT sont priés de monter individuellement sur la scène afin de recevoir les honneurs et les remerciements pour leur engagement.

Hans-Ruedi Reichenbach (ZKSV) est entré en 1999 au Comité du Zuger Kantonalschützenverband où il a accédé à la fonction de vice-président une année plus tard avant d'être élu président en 2001.

Walter Harisberger (KSGBL) a assumé durant 15 ans la présidence de la Kantonalschützengesellschaft Baselland. En 2017, il a été élu au Comité de la FST.

Urs Stähli (ZHSV) a été élu à la présidence en 2008. Auparavant, il assumait déjà la fonction de chef de la Communication et de l'Administration des membres. En 2007, il assumait également la présidence du CO pour la Fête cantonale de tir.

Pièrre-André Haas (SVC) a été élu à la présidence cantonale et assumait durant les quatre dernières années la présidence et le secrétariat de la Conférence régionale des présidents de la Suisse romande.

Walter Achermann (ZSV) a été élu en 2002 à la présidence du ZSV, au sein duquel il assumait dès 1998 la fonction de trésorier.

André Maury (ASGT) a été élu président de la Société cantonale de tir, au sein de laquelle il s'est déjà distingué en assumant diverses fonctions en s'engageant pour le sport du tir. Durant son mandat, il s'est particulièrement engagé pour la Relève et a réussi à augmenter significativement le nombre des membres de société.

Fredy Lienhard (GLKSV) s'est engagé dès 1992 pour la Société cantonale de tir, dont il assume la présidence depuis 2002. Durant son mandat, il s'est activement engagé pour la Fête fédérale de tir des Jeunes (FFTJ) 2012 et les Fêtes cantonales de tir qui ont eu lieu dans le canton de Glaris au cours des années 2009 et 2017.

Ayant prononcé la laudatio pour chacun des membres honorés, le Président leur a remis la médaille d'honneur de la FST. Après une photo de groupe, les membres honorés quittent la scène sous les applaudissements de la salle.

9. Fête fédérale de tir des Jeunes 2019

9.1 Informations

Le président du CO Manfred Koller informe l'AD sur la Fête fédérale de tir des Jeunes (FFTJ) qui aura lieu en 2019 à Frauenfeld et les environs. Le Verein Ostschweizer Nachwuchschefs est l'entité responsable de cette importante fête, à laquelle se sont associés les cantons AR, AI, GR, SG, SH, TH et ZH. La fête aura lieu du 28 au 30 juin et du 5 au 7 juillet 2019 en Suisse orientale. La Journée officielle aura lieu le dimanche 30 juin 2019 et le concours des rois de tir marquera la fin des festivités le dimanche 7 juillet 2019. Avec la parole « Venez aussi à la FFTJ », le plus grand nombre de participants et de spectateurs est invité à participer à la FFTJ 2019.

Le Président Luca Filippini remercie le Président du CO Manfred Koller pour ses informations et lui remet une bouteille de vin ainsi qu'un fanion de la FST.

10. Fête fédérale de tir 2020

10.1 Informations

Le vice-président du CO Philippe Bühler informe sur la Fête fédérale de tir (FFT) 2020 dont la durée prévue est de quatre semaines, tandis que l'ouverture est prévue pour le 12 juin 2020. La Journée officielle est programmée pour la fin de semaine du 4 et 5 juillet 2020. Le centre de la Fête sera logé dans la Caserne d'Emmen et le CO tente d'y intégrer également les manifestations telles que le CE de football, la Fête fédérale des jodleurs, la Fête de Lucerne ou la Fête de lutte de la Suisse centrale, afin d'y amener le plus grand nombre de visiteurs possible sur la place de fête de la FFT.

Le Président Luca Filippini remercie le vice-président du CO pour ces informations et lui remet une bouteille de vin avec un fanion de la FST.

11. Hommages et distinctions

11.1 Election à la qualité de membre d'honneur

Franz Meister est prié de se présenter sur la scène afin d'être honoré par la FST pour sa longue activité en faveur de la FST. L'allocution d'honneur est prononcée par le vice-président qui passe en revue l'activité du camarade honoré en tant que chef de Ressort de la Division Pistolet avant de louer son immense savoir. De plus, Franz Meister était un excellent tireur, ami et camarade de tir. Le vice-président prie l'AD de nommer Franz Meister à la qualité de membre d'honneur de la FST

Décision no 2018-10

en levant la carte de vote.

A l'unanimité, Franz Meister est élu membre d'honneur de la FST.

Le nouveau membre d'honneur est honoré par de longs applaudissements. Le Président remet a Franz Meister les cadeaux de la FST et le Pin de membre d'honneur. A son tour, Franz Meister remercie pour son élection à la qualité de membre d'honneur, une élection qui le rend fier. Il remercie également les collègues de la Division Pistolet pour la bonne collaboration et la franche camaraderie.

12. Informations de la part de la FST - Luca Filippini

12.1 Projets en cours

Le Président informe l'AD sur le 50° CM de tir CISM qui se déroulera du 31.05. au 04.06.2018 à Thoune. Plus de 40 nations et plus de 500 participants seront au départ. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 30.05.2018 et la cérémonie de tir le 05.06.2018 dans l'enceinte du stade de Thoune. Les organisateurs espèrent accueillir de nombreux spectateurs afin d'encourager et de soutenir les teams et les athlètes indigènes.

Le nouveau site Web sera publié online au cours de l'été lorsque tous les contenus seront disponibles. Du fait que les contenus ne peuvent pas simplement être repris, mais devant être vérifiés et adaptés auparavant, la charge de travail s'avère plus conséquente que prévu.

Le Domaine du Sport populaire organisera au cours de cette année les concours pilotes du Championnat suisse Pistolet d'ordonnance et du Championnat suisse de groupes Fusil 300m U21/E+.

Le meilleur événement national Zwinky s'est déroulé lors de l'Exposition Pêche-Chasse-Tir et les meilleures manifestations Zwinky de l'année 2017 ont été distinguées hier.

Soutenus par la FST, trois Target Sprint Events sont également prévus pour cette année.

13. Divers

La parole n'est pas demandée.

14. Prochaine Assemblée des délégués

14.1 Assemblée des délégués du samedi 27 avril 2019 à Winterthur

Le Président remercie par avance le Zürcher Schiesssportverband pour la disponibilité d'organiser la prochaine AD du samedi 27 avril 2019, à Winterthur.

Décision no 2017-11

La 18^e Assemblée des délégués aura lieu le 27 avril 2019 à Winterthur.

Le Président remercie les chefs du CO soleurois Heinz Hammer et Robert Fürst ainsi que leur team pour l'organisation et leur remet en cadeau des spécialités lucernoises.

Il exprime sa gratitude au vice-président et aux membres du Comité FST pour l'excellente collaboration. Il remercie les membres du Team FST pour leur soutien et la préparation de cette manifestation. Et pour terminer, il adresse ses sincères remerciements aux deux traductrices Nina von Heydebrand et Corinna Timm ainsi qu'aux dames d'honneur Diana Zwald et Sina Jeger de leur présence, aux orateurs, aux représentants des médias, aux sponsors et aux partenaires ainsi qu'aux délégués.

Au nom des délégués, le vice-président remercie le Président Luca Filippini pour l'excellente collaboration et son extraordinaire engagement.

Le Président Luca Filippini remercie une fois encore toutes les personnes présentes et clôt la 17^e Assemblée des délégués à 13h08.

Le Président :

Le rédacteur du procès-verbal :

Luca Filippini

Beat Hunziker

Président

Directeur de la FST

Va à/au/aux

Présidents des Fédérations/Associations Membres d'honneur et Sociétés suisses de tir à l'étranger Comité

Pour info

Président de l'Organe de révision et Président des organes juridictionnels Président du Conseil de fondation FdT Président de la Fondation du Musée suisse de tir à Berne Membre de la Direction FST